

*Questions orales*

[Français]

ON DEMANDE QUAND ET DE QUELLE FAÇON LES 80,000 ACRES DE TERRES DE MIRABEL SERONT MISES EN VENTE

**M. Bill Clarke (Vancouver Quadra):** Madame le Président, il y a maintenant douze ans que ce dossier traîne. Cette société a-t-elle l'intention de prendre encore beaucoup de temps pour étudier de quelle façon on va mettre en vente les 80,000 acres de terres expropriées inutilement?

[Traduction]

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Au contraire, madame le Président, la société n'a pas un an d'existence. Sa première tâche était d'aider le gouvernement à arrêter son propre mandat et de proposer les méthodes que la société en question devrait appliquer par exemple pour retenir les services des localités avoisinantes et notamment ceux des fonctionnaires municipaux, du gouvernement provincial ainsi que ceux des citoyens. Je crois savoir que le nouveau président et les cadres de la société ont déjà rencontré un bon nombre de citoyens intéressés et qu'ils sont de plus à la veille de proposer un plan au gouvernement. Je m'attends même à ce que nous en soyons saisis avant la fin de l'été.

\* \* \*

## LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

## LA PARTICIPATION DU PARLEMENT

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Vendredi dernier, le premier ministre a annoncé que le président du Conseil du Trésor serait le coordonnateur de la réforme de la réglementation au sein du cabinet à la suite des recommandations que le Conseil économique du Canada a faites dans son rapport. Le ministre n'ignore sans doute pas que dans son rapport sur l'incidence et le coût de la réglementation sur les consommateurs, le Conseil économique du Canada a parlé de trois ou quatre ministères et notamment du ministère des Transports, du ministère des Pêches et du ministère de l'Agriculture. Étant donné l'importance de ce rapport, ses répercussions sur les consommateurs et les économies que ceux-ci pourraient réaliser, le ministre compte-t-il faire participer le Parlement à cette réforme de la réglementation au nom du gouvernement ou renvoyer le rapport du Conseil économique du Canada à un comité permanent de la Chambre?

● (1420)

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, je tiens à signaler tout d'abord

que le bureau du coordonnateur de la réforme de la réglementation existe depuis un certain temps. J'ai été chargé d'assurer la coordination de la réforme de la réglementation dans la Fonction publique peu de temps après ma nomination au poste de président du Conseil du Trésor. Nous avons une tâche importante à accomplir à cet égard. Nous avons attendu très impatiemment le dépôt du rapport du Conseil économique du Canada. Je tiens à signaler par ailleurs que nous avons fait des progrès rapides dans le domaine de la réforme de la réglementation.

Le député parle de participation du Parlement; aussi, je tiens à préciser qu'un groupe de travail a déjà fait un rapport qui a été bien accueilli et qui portait surtout sur le processus. Comme la Chambre le sait, madame le Président, le rapport du Conseil économique du Canada constitue un jalon important à cet égard car ses auteurs recommandent bien des améliorations qui sont pour la plupart déjà en voie de réalisation. Je suis franchement enchanté des progrès que nous réalisons et je garantis aux députés que le rapport du Conseil économique du Canada sera étudié à fond par le gouvernement.

## LE RENVOI DU RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE À UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, le ministre se dit fort satisfait des progrès du gouvernement dans la réforme de la réglementation. Le Parlement ne peut pas savoir ce qui se passe au cabinet et seul le gouvernement peut renvoyer un rapport à un comité. Par conséquent, je répète ma question au ministre: étant donné que ce rapport du Conseil économique de Canada, préparé à la demande du gouvernement, a trait à trois ou quatre ministères, y compris les Transports et les Pêcheries, et étant donné que c'est la seule façon dont le Parlement peut avoir accès aux membres du Conseil économique du Canada qui font ces recommandations, le ministre, au nom du gouvernement, entend-il renvoyer ce rapport à un comité permanent ou spécial des Communes de la réforme de la réglementation, de façon que les députés aient au moins l'occasion de déterminer si oui ou non le cabinet fait progresser le dossier de la réforme de la réglementation?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, bien entendu, il est très important que le Parlement étudie tout le domaine de la réforme de la réglementation, et je vais certainement prendre la suggestion du député en très sérieuse considération.